RCS : TOULON
Code greffe : 8305

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de TOULON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2001 B 01310
Numéro SIREN : 440 245 298
Nom ou dénomination : ERG EQUIPEMENT

Ce dépôt a été enregistré le 27/08/2013 sous le numéro de dépôt 6211

6211

ERG EQUIPEMENT

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE

CAPITAL : 110 000 €UROS

SIEGE SOCIAL

ZI DES PLAYES JEAN MONNET SUD, QUARTIER LA FARLEDE

243 AVENUE DE BRUXELLES, 83500 LA SEYNE SUR MER

440 245 298 RCS TOULON

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DE LA DECISION DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 28 JUIN 2013

Du procès-verbal de la décision unilatérale de l'associé unique du 28 juin 2013 de la société visée en rubrique, il résulte notamment ce qui suit :

7. - L'actionnaire unique, après avoir pris connaissance par la lecture qui lui en a été faite du rapport du Président et pris acte de la décision de la société KPMG Fiduciaire de France de ne pas solliciter le renouvellement de son mandat de commissaire aux comptes titulaire, décide :

D'une part de nommer en remplacement la société KPMG Audit Sud-Est, dont le siège social est à Marseille 13008, 480 avenue du Prado, et

D'autre part de renouveler le mandat de commissaire aux comptes suppléant de Madame Isabelle TAGLIAFICO.

Cette nomination et ce renouvellement sont faits pour une durée de six ans qui expirera à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Greffe du Tribunal de Commerce de Toulon : dépôt N°6211 en date du 27/08/2013

8. – L'actionnaire unique donne tous pouvoirs au Président avec faculté de se substituer tout mandataire de son choix, pour assurer l'exécution des décisions qui précèdent et au porteur de copies ou d'extraits du procès-verbal contenant lesdites décisions pour l'accomplissement de toutes formalités de publicité.

POUR EXTRAIT
LA GERANCE
F. MAYEUX

